



## **Guide d'utilisation**

# **Portail famille**

Avec mon espace,  
je me facilite la ville !





# Sommaire

- Créer un espace personnel
- Changer les identifiants : mot de passe
- Inscription fiche de renseignement
- Inscriptions aux activités
- Gérer les réservations aux activités
- Justifier une absence
- Consulter et payer sa facture en ligne
- Visualiser le planning d'inscription

## Créer son espace personnel :

1- Communiquer votre adresse mail à la mairie pour qu'elle puisse vous envoyer vos identifiants.

2- Vous allez recevoir un mail pour commencer la création de votre espace personnel, il faudra cliquer sur le lien :



3- En cliquant sur le lien du mail vous avez la Confirmation de l'activation de votre espace



4- En cliquant sur « Accueil » ou en rentrant l'adresse : <https://www.espace-citoyens.net/saint-mard77/espace-citoyens/>



5- Vous rentrez l'identifiant et le mot de passe reçu par mail.

## 6- Bienvenue sur votre espace personnel

**Espace Démarches Familiales**

MON ACCUEIL ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Bonjour Monsieur PITT.  
Dernière connexion le 14/06/2018 à 17:10.

**MON ESPACE**

 Brad PITT  
11, Rue de la Mairie  
77230 SAINT-MARD  
service.enfance@saintmard77.fr

Profil Identifiants Entourage

**CO-REPRÉSENTANTS**

 lebele

**MEMBRES FOYER**

 John

 Lilou

**MON TABLEAU DE BORD**

- Dernières demandes
- Echanges à lire
- Mes factures
- Pièces justificatives
- Documents à télécharger
- Coordonnées

**MA FAMILLE**

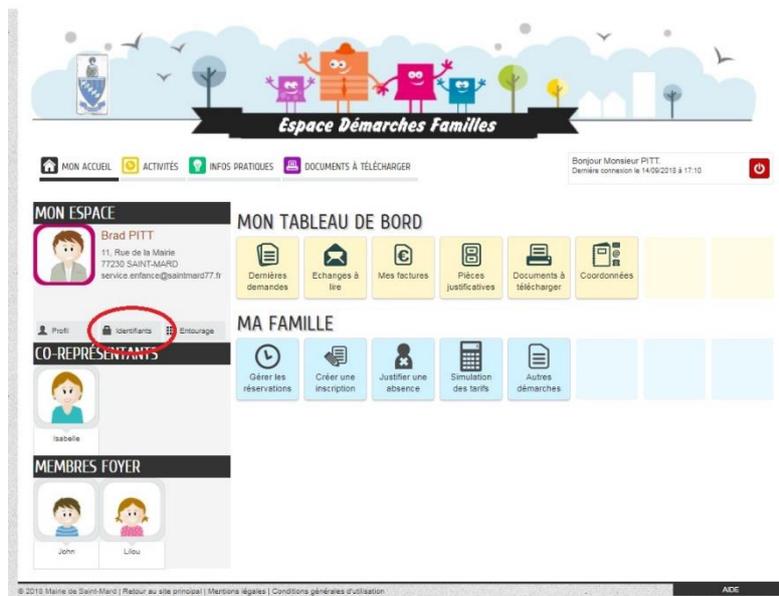
- Gérer les réservations
- Créer une inscription
- Justifier une absence
- Simulation des tarifs
- Autres démarches

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

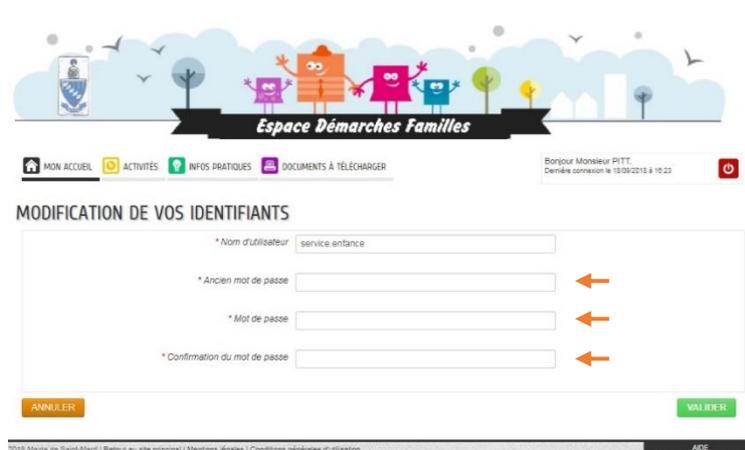
AIDE

# Changer les identifiants : mot de passe

1- Vous allez dans « identifiants »



2-Vous rentrez les informations demandés

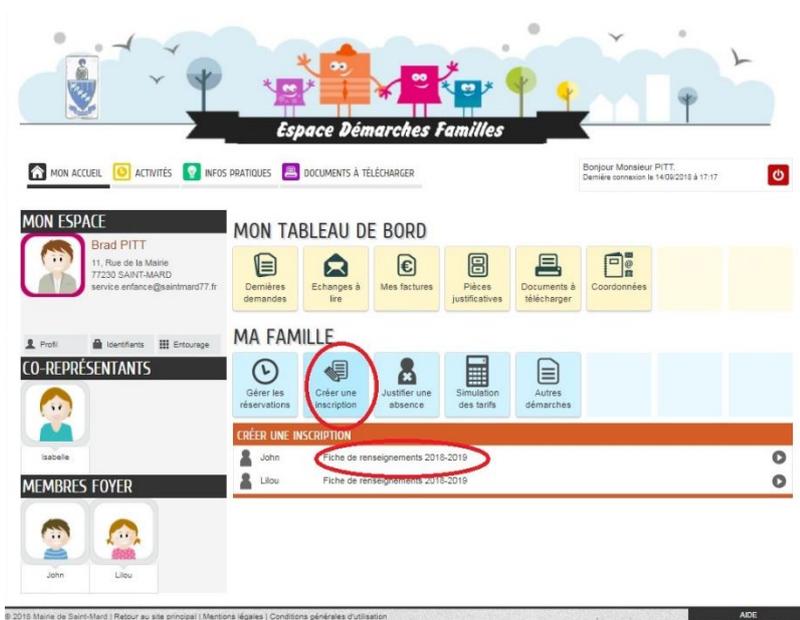


3-Vous validez, et vous revirez directement à la page d'accueil.

## Inscriptions fiche de renseignement

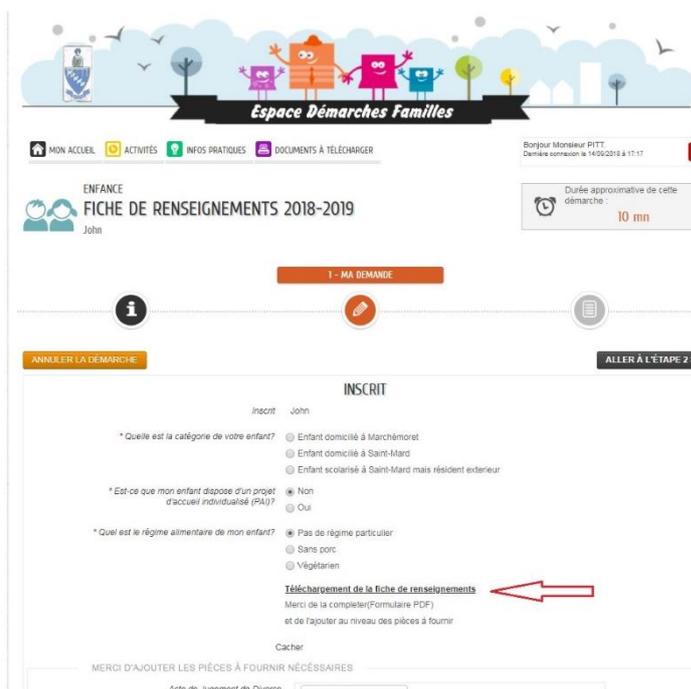
Pour pouvoir inscrire vos enfants aux différentes activités proposés par la commune il nous faut déjà avoir toutes les informations de votre enfant. Vous allez devoir remplir le formulaire de la fiche de renseignement.

1- Vous allez dans « créer une inscription » puis sélectionner « fiche de renseignement 2018-2019 » de l'enfant concerné



The screenshot shows the 'Espace Démarches Familiales' interface. At the top, there are navigation tabs: 'MON ACCUEIL', 'ACTIVITÉS', 'INFOS PRATIQUES', and 'DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER'. The user is identified as 'Brad PITT' with the address '11, Rue de la Mairie, 77200 SAINT-MARD'. The 'MON TABLEAU DE BORD' section includes buttons for 'Dernières demandes', 'Echanges à lire', 'Mes factures', 'Pièces justificatives', 'Documents à télécharger', and 'Coordonnées'. The 'MA FAMILLE' section has buttons for 'Gérer les réservations', 'Créer une inscription', 'Justifier une absence', 'Simulation des tarifs', and 'Autres démarches'. The 'CRÉER UNE INSCRIPTION' section shows a list of children: John (Fiche de renseignements 2018-2019) and Lilou (Fiche de renseignements 2018-2019). The 'Créer une inscription' button and the 'Fiche de renseignements 2018-2019' entry are circled in red.

2- Vous démarrer la démarche, il faut cocher les cases et télécharger la fiche de renseignement. C'est un pdf modifiable, vous devez donc directement la remplir informatiquement puis l'enregistrer sur votre ordinateur



The screenshot shows the 'FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2018-2019' form for John. The form is titled '1 - MA DEMANDE' and includes a progress bar with 'ANNULER LA DEMARCHE' and 'ALLER À L'ÉTAPE 2 >'. The form contains several questions with radio button options:

- \* Quelle est la catégorie de votre enfant?
  - Enfant domicilié à Marchémoret
  - Enfant domicilié à Saint-Mard
  - Enfant scolarisé à Saint-Mard mais résident extérieur
- \* Est-ce que mon enfant dispose d'un projet d'accueil individualisé (PAI)?
  - Non
  - Oui
- \* Quel est le régime alimentaire de mon enfant?
  - Pas de régime particulier
  - Sans porc
  - Végétarien

Below the questions, there is a link: 'Téléchargement de la fiche de renseignements' with a red arrow pointing to it. Below the link, it says: 'Merci de la compléter (Formulaire PDF) et de l'ajouter au niveau des pièces à fournir'. At the bottom, there is a 'Cacher' button and a section for 'MERCI D'AJOUTER LES PIÈCES À FOURNIR NÉCESSAIRES' with a field for 'Acte de lianement de Divorce'.

3- Vous descendez et vous allez pouvoir joindre les pièces jointes demandés. Cliquez sur l'étape suivante une fois que vous aurez fournies tous les documents et cocher les cases nécessaires.

MERCI D'AJOUTER LES PIÈCES À FOURNIR NÉCESSAIRES

Acte de Jugement de Divorce		
* Fiche de renseignements		à ajouter obligatoirement
Attestation employeur des parents		à ajouter si inscription pour cantine scolaire
Avis d'imposition		à ajouter pour calcul du QF pour le centre de loisirs

**VALIDATION**

Règlements Intérieurs

Je m'engage pour moi et mon foyer à respecter les règlement intérieur des différentes activités proposées par la ville de Saint-Mard

[ANNULER LA DÉMARCHE](#) [ALLER À L'ÉTAPE 2 >](#)

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation AIDE

4- Vous arrivez sur une page qui résume votre démarche que vous validez. Si vous pensez qu'il y a une erreur, annuler la démarche et recommencer

ENFANCE  
FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2018-2019  
John

Durée approximative de cette démarche : 10 mn

2 - LE RÉCAPITULATIF

[ANNULER LA DÉMARCHE](#) [RETOUR À L'ÉTAPE 1](#) [VALIDER](#)

**INSCRIT**  
Inscrit John

Quelle est la catégorie de votre enfant? Enfant domicilié à Saint-Mard

Est-ce que mon enfant dispose d'un projet d'accueil individualisé (PAI)? Non

Quel est le régime alimentaire de mon enfant? Pas de régime particulier

Merci d'ajouter les pièces à fournir nécessaires: Fiche de renseignements

**VALIDATION**  
Je m'engage pour moi et mon foyer à respecter les règlement intérieur des différentes activités proposées par la ville de Saint-Mard  Oui

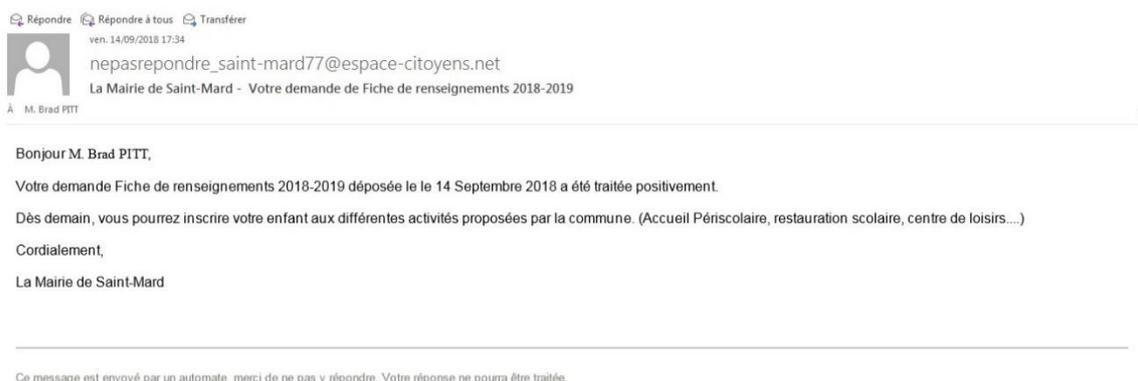
[ANNULER LA DÉMARCHE](#) [RETOUR À L'ÉTAPE 1](#) [VALIDER](#)

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation AIDE

5- Une fois validé, une page s'ouvre qui assure la bonne prise en charge de votre demande. Puis un mail vous aie envoyé qui vous confirme la bonne réception de votre demande par la mairie



6- Une fois que nous avons vérifié vos documents, nous validons votre démarche. Vous recevez alors un mail qui vous confirme que vous pouvez maintenant procéder aux inscriptions pour les activités.



Ce message est envoyé par un automate, merci de ne pas y répondre. Votre réponse ne pourra être traitée.

S'il y a un problème avec les documents transmis vous recevrez un mail et une notification dans votre espace personnel qui vous indiquera les soucis liés à vos documents.

## Inscriptions aux activités

1- Vous allez pouvoir entamer la démarche d'inscription aux activités. Toutes les possibilités d'inscriptions s'affichent alors pour chaque enfant :

**Espace Démarches Familiales**

MON ACCUEIL ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Bonjour Monsieur PITT.  
Dernière connexion le 14/09/2018 à 17:35

**MON ESPACE**  
Brad PITT  
11, Rue de la Mairie  
77230 SAINT-MARD  
service.enfance@saintmard77.fr

**MON TABLEAU DE BORD**  
Dernières demandes Echanges à lire Mes factures Pièces justificatives Documents à télécharger Coordonnées

**MA FAMILLE**  
Gérer les réservations Créer une inscription Justifier une absence Simulation des tarifs Autres démarches

**CRÉER UNE INSCRIPTION**

John	Inscription à la restauration scolaire 2018-2019	
John	Inscription à l'accueil périscolaire 2018-2019	
John	Inscription aux ALSH mercredis 2018-2019	
John	Inscription aux ALSH petites vacances toussaint	
Lilou	Fiche de renseignements 2018-2019	

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

AIDE

2- Ici on sélectionnera « inscription à la restauration scolaire 2018-2019,

3- Sur la première page vous retrouvez un rappel sur le service, sur les conditions d'inscription et de réservation et sur les tarifs. Cliquez sur « commencer »

MON ACCUEIL ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Bonjour Monsieur PITT  
Dernière connexion le 14/09/2018 à 17:35

ENFANCE  
**INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE 2018-2019**  
John

Durée approximative de cette démarche : **2 mn**

**LA DÉMARCHÉ**

**Restauration scolaire :**  
La restauration scolaire, organisé par la Ville de Saint Mard, est proposé pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires de 12h00 à 13h20. Elle est assurée par un service à table et encadrée par les ATSEM et animateurs pour les maternelles et par les professeurs et animateurs pour les primaires.

**Conditions d'inscription**  
Peuvent bénéficier du service de cantine scolaire les enfants inscrits aux écoles maternelles et primaires de la commune de Saint Mard.  
De plus, en raison du nombre croissant de parents souhaitant inscrire leur enfant au restaurant scolaire et compte- tenu des capacités d'accueil limitées et assujetties à des règles de sécurité, l'accès au restaurant scolaire de Saint Mard est limité aux enfants dont les 2 parents ou le parent isolé justifient d'une activité professionnelle.  
Pour bénéficier du service de cantine scolaire, les parents doivent obligatoirement remplir la fiche de renseignements disponible dans l'espace démarche famille, et attendre la validation de nos services pour effectuer inscriptions et réservations.  
Chaque inscription n'est valable que pour l'année scolaire en cours et ne sera recevable que si les factures de l'année précédente sont acquittées.

**Modalités de réservation :**  
Une fois l'inscription faite pour l'activité « restauration scolaire » vous pouvez modifier vos réservations dans votre espace personnel comme vous le souhaitez **jusqu'à 2 jours ouvrables avant la date souhaitée** ; sinon le repas sera majoré (annulation ou rajout de dernière minute)  
Aucune modification ne sera prise en compte auprès des professeurs de l'école. Pour modifier vos réservations il faudra soit passer par votre espace personnel, soit appeler le service concerné en mairie. Si cette modification est faite hors délai, soit 48 heures à l'avance, vous paierez le tarif majoré.

**Allergies**  
Pour les enfants devant suivre un régime alimentaire particulier dû à des allergies, intolérances, problèmes de santé ou autres, il est obligatoire de fournir un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé). Celui-ci est valable un an et doit être renouvelé avant chaque début d'année scolaire.  
Pour procéder à l'inscription des enfants possédant un PAI, vous devez d'abord vous adresser à la Mairie.

**Tarifs**  
3,35€/par jour de cantine  
2,80€ /par jour de cantine à partir du 3<sup>ème</sup> enfant  
9,35€ pour un repas majoré (rajout ou annulation hors délai, soit 48 heures à l'avance)

ANNULER LA DÉMARCHÉ **COMMENCER >**

4- Si votre prévision est régulière vous pouvez cocher les jours dont vous aurez besoin sur toute l'année. Si vos inscriptions cantine sont exceptionnelles ou non régulières ne cochez aucun jour, vous pourrez réserver au jour le jour dans une autre rubrique. Puis cliquez sur « l'étape 2 »

5- Une fois validé, une page s'ouvre qui assure la bonne prise en charge de votre demande. Pour pouvoir réserver jour par jour :

- vous pouvez continuer la démarche

Ou

- revenir à l'accueil, aller dans « gérer les réservations » et aller dans « restauration scolaire »

## Gérer les réservations aux activités

1- Sur la première page vous retrouvez un rappel sur les conditions d'inscription et de réservation et sur les tarifs. Cliquez sur « commencer »

**Espace Démarches Familiales**

MON ACCUEIL ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Bonjour Monsieur PITT. Dernière connexion le 14/09/2018 à 17:36

**ENFANCE RÉSERVATION**  
John - Restauration Scolaire

Durée approximative de cette démarche: 5 mn

LA DEMARCHE

**Modalités de réservation**  
Une fois l'inscription faite pour l'activité « restauration scolaire » vous pouvez modifier vos réservations dans votre espace personnel comme vous le souhaitez (après 2 jours ouvrables avant la date souhaitée, sinon le repas sera majoré (annulation ou retard de dernière minute). Aucune modification ne sera prise en compte auprès des professeurs de l'école. Pour modifier vos réservations il faudra soit passer par votre espace personnel, soit appeler le service concerné en mairie. Si cette modification est faite hors délai, soit 48 heures à l'avance, vous paierez le tarif majoré.

**Allergies**  
Pour les enfants devant suivre un régime alimentaire particulier (du à des allergies, intolérances, problèmes de santé ou autres, il est obligatoire de fournir un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé). Celui-ci est valable un an et doit être renouvelé avant chaque début d'année scolaire.  
Pour procéder à l'inscription des enfants possédant un PAI, vous devez d'abord vous adresser à la Mairie.

**Tarifs**  
3,35€/jour de cantine  
2,80€ (par jour de cantine à partir du 3<sup>ème</sup> enfant  
9,35€ pour un repas majoré (raput ou annulation hors délai, soit 48 heures à l'avance)

ANNULER LA DEMARCHE **COMMENCER**

© 2018 Mairie de Saint-Hilari | Retour au site principal | Mairies sœurs | Conditions générales d'utilisation

2-Vous retrouvez toutes vos inscriptions, vous pouvez maintenant les modifier.

Par exemple là je suis le 18/09, comme au-delà de 48 heures les modifications sont majorés, je vais pouvoir modifier le jour même et le jour suivant que en cliquant sur du repas majoré. Par contre les repas suivant seront en repas normal et je peux ajouter ou annuler comme je le souhaite.

**1 - MA DEMANDE**

ANNULER LA DEMARCHE **ALLER À L'ÉTAPE 2 >**

John - Restauration Scolaire - du 03/09/2018 au 05/07/2019 - Restaurant scolaire - Restaurant scolaire

Semaine Mois Réservations du 03/09/2018 au 05/07/2019 < Septembre 2018 > Appliquer une périodicité

Modification apportées ici Réervations antérieures en attente d'instruction Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
36	03/09 Repas REPAS Majo	04/09 Repas REPAS Majo	05/09	06/09 Repas REPAS Majo	07/09 Repas REPAS Majo	08/09	09/09
37	10/09 Repas REPAS Majo	11/09 Repas REPAS Majo	12/09	13/09 Repas REPAS Majo	14/09 Repas REPAS Majo	15/09	16/09
38	17/09 Repas REPAS Majo	18/09 REPAS Majo	19/09	20/09 Repas REPAS Majo	21/09 Repas	22/09	23/09
39	24/09 Repas	25/09 Repas	26/09	27/09 Repas	28/09 Repas	29/09	30/09

ANNULER LA DEMARCHE **ALLER À L'ÉTAPE 2 >**

**1 - MA DEMANDE**

ANNULER LA DEMARCHE **ALLER À L'ÉTAPE 2 >**

John - Restauration Scolaire - du 03/09/2018 au 05/07/2019 - Restaurant scolaire - Restaurant scolaire

Semaine Mois Réservations du 03/09/2018 au 05/07/2019 < Septembre 2018 > Appliquer une périodicité

Modification apportées ici Réervations antérieures en attente d'instruction Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
36	03/09 Repas REPAS Majo	04/09 Repas REPAS Majo	05/09	06/09 Repas REPAS Majo	07/09 Repas REPAS Majo	08/09	09/09
37	10/09 Repas REPAS Majo	11/09 Repas REPAS Majo	12/09	13/09 Repas REPAS Majo	14/09 Repas REPAS Majo	15/09	16/09
38	17/09 Repas REPAS Majo	18/09 REPAS Majo	19/09	20/09 Repas REPAS Majo	21/09 Repas	22/09	23/09
39	24/09 Repas	25/09 Repas	26/09	27/09 Repas	28/09 Repas	29/09	30/09

ANNULER LA DEMARCHE **ALLER À L'ÉTAPE 2 >**

Une fois les modifications effectuées, vous pouvez aller à l'étape 2.

3- Vous arrivez sur une page qui résume votre démarche que vous validez ou annulez si il y a une erreur pour la recommencer

ENFANCE  
**RÉSERVATION**  
John - Restauration Scolaire

Durée approximative de cette démarche : 5 mn

2 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

**RÉSERVATION**  
John - Restauration Scolaire - du 03/09/2018 au 05/07/2019 - Restaurant scolaire - Restaurant scolaire

jeudi 27/09/2018  
Repas

vendredi 28/09/2018  
Repas

ANNULER LA DÉMARCHÉ

< RETOUR À L'ÉTAPE 1 VALIDER

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

AIDE

Nous avons pris l'inscription et la réservation à la « restauration scolaire » mais les autres inscriptions que se soit mercredis, accueil périscolaire, Alsh petites vacances , Grandes vacances se passent exactement de la même façon.

**Il faudra toujours « créer l'inscription » puis « gérer les réservations »**

## Justifier une absence

Il est possible que vous ayez besoin d'annuler une inscription au dernier moment pour cause que votre enfant est malade ou autre problème personnel.

S'il est trop tard pour annuler sur le portail famille vous pouvez nous signaler une absence.

1- Sur votre page d'accueil vous allez « justifier une absence » et vous sélectionnez l'enfant concerné.

The screenshot shows the 'Espace Démarches Familles' dashboard. At the top, there's a navigation bar with 'MON ACCUEIL', 'ACTIVITÉS', 'INFOS PRATIQUES', and 'DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER'. A user greeting 'Bonjour Monsieur PITT' is visible. The main content area is divided into sections: 'MON ESPACE' (user profile for Brad PITT), 'MON TABLEAU DE BORD' (various service icons), 'MA FAMILLE' (family management icons), and 'MEMBRES FOYER' (family members). In the 'MA FAMILLE' section, the 'Justifier une absence' icon is circled in red. Below this, a 'JUSTIFIER UNE ABSENCE' bar shows 'John' selected, also circled in red.

2-Sur la première page vous retrouvez un résumé des étapes de la démarche.

Cliquez sur « commencer »

The screenshot shows the 'ENFANCE SIGNALEMENT D'ABSENCE' page for user 'John'. It features a progress bar with three steps, where the first step 'LA DÉMARCHÉ' is selected and highlighted. Below the progress bar, there's a list of 4 steps: 1. Mon rendez-vous (étape optionnelle), 2. ou 3. Ma demande, 3. ou 4. Le récapitulatif. At the bottom of the page, there are two buttons: 'ANNULER LA DÉMARCHÉ' and 'COMMENCER >', with the latter being circled in red.

2-Sur la première page vous retrouvez un résumer des étapes de la démarche.

Cliquez sur « commencer »

3-Vous allez devoir remplir les différents champs, puis ajouter la pièce justificative de l'absence (certificat médical...) puis passez à l'étape 2

The screenshot shows the '1 - MA DEMANDE' (My Request) step of the absence reporting process. The user is identified as 'John'. The process is titled 'SIGNALLEMENT D'ABSENCE'. A progress bar at the top indicates the current step. Below the progress bar, there are three icons: an information icon, a pencil icon, and a document icon. The main content area is divided into three sections: 'INSCRIT' (Registered), 'ABSENCE' (Absence), and 'PIÈCES JOINTES' (Attachments). The 'INSCRIT' section shows the user's name 'John' and two inscriptions: 'ALSH Mercredi - du 03/09/2018 au 05/07/2019' and 'Restauration Scolaire - du 03/09/2018 au 05/07/2019'. The 'ABSENCE' section has a 'Dates d'absence' field with the value 'Demain (Mercredi 19 Septembre 2018)' and a 'Commentaire' field with the value 'Maladie'. The 'PIÈCES JOINTES' section has a message: 'Merci de bien vouloir fournir à votre demande un justificatif d'absence.' and two buttons: 'Ajouter' and 'Ajouter depuis mon espace de stockage'. There are red arrows pointing to the 'Dates d'absence' field, the 'Commentaire' field, and the 'Ajouter' button. At the bottom right, the 'ALLER À L'ÉTAPE 2 >' button is circled in red. There are also 'ANNULER LA DEMARCHE' buttons at the top left and bottom left.

3- Vous arrivez sur une page qui résumé votre démarche que vous validez ou annulez si il y a une erreur pour la recommencer. La pièce jointe est directement transmis à nos services.

The screenshot shows the '2 - LE RÉCAPITULATIF' (Summary) step of the absence reporting process. The user is identified as 'John'. The process is titled 'SIGNALLEMENT D'ABSENCE'. A progress bar at the top indicates the current step. Below the progress bar, there are three icons: an information icon, a pencil icon, and a document icon. The main content area is divided into three sections: 'INSCRIT' (Registered), 'ABSENCE' (Absence), and 'PIÈCES JOINTES' (Attachments). The 'INSCRIT' section shows the user's name 'John' and two inscriptions: 'ALSH Mercredi - du 03/09/2018 au 05/07/2019' and 'Restauration Scolaire - du 03/09/2018 au 05/07/2019'. The 'ABSENCE' section has a 'Datee d'absence' field with the value 'Demain (Mercredi 19 Septembre 2018)' and a 'Commentaire' field with the value 'Maladie'. The 'PIÈCES JOINTES' section has a message: 'Certificat Médical'. There are buttons for '< RETOUR À L'ÉTAPE 1' and 'VALIDER' at the bottom right. The 'VALIDER' button is circled in red. There are also 'ANNULER LA DEMARCHE' buttons at the top left and bottom left.

## Consulter et payer sa facture en ligne

Maintenant que vous avez adhéré au portail famille, votre facture ne vous sera plus envoyée par courrier et vous pourrez directement la consulter et la payer via le portail famille.

Pour les familles qui ont ou qui souhaitent souscrire le prélèvement automatique vous aurez la possibilité de la consulter mais pas besoin de la payer.

1- Lorsque vous avez une facture à payer vous avez une rubrique qui se rajoute en dessous de votre profil :

-Vous pouvez cliquer dessus « vous avez une facture non réglée »

Ou

-Vous pouvez cliquer sur l'icône « mes factures » avec la petite pastille verte

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

2- Vous avez une facture non réglée en violet qui s'affiche.

Vous cliquez sur la flèche « enfance-jeunesse » et sélectionnez la facture à payer

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

### 3- Vous allez pouvoir :

- Voir le montant de la facture à régler
- Payer la facture en ligne
- Télécharger votre facture

© 2016 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

4- Si vous téléchargez votre facture, vous aurez le détail de la facture que vous recevez avant par courrier. Si vous constatez une erreur, vous pourrez vous présenter en Mairie avec celle-ci afin de la corriger.

**MAIRIE DE SAINT-MARD**  
11 rue de la mairie  
77230 SAINT-MARD  
01 60 03 11 12  
Fax: 01 64 02 75 98

**FACTURE n° 21864**  
Enfance / Jeunesse  
( Post-facturation )  
Aout 2018  
01/08/2018 → 31/08/2018

Facture du 04/08/2018  
A régler avant le 24/09/2018

Monsieur PITT Brad  
11 Rue de la Mairie  
77230 SAINT-MARD

PITT John	Qté	Tarif	Total
<b>ALSH Grandes Vacances - Centre de loisirs</b>			
• Journée avec Repas	1	8,10 €	8,10 €
Sous-total			8,10 €

Facturé	Réglé	A payer
8,10 €	0,00 €	8,10 €
Voir Encryptés	Total dû	
0,00 €	8,10 €	

Valer à joindre à votre règlement à adresser à :

**MAIRIE DE SAINT-MARD**  
11 rue de la mairie  
77230 SAINT-MARD

Facture n° 21864  
N° Dossier : 1598  
Monsieur PITT Brad

Régle Uniquement

Mode de paiement :  
 Chèque à l'ordre du Trésor Public  
 Espèces

Solde facture : 8,10 €  
 Impayés : 0,00 €  
 Total dû : 8,10 €

\*Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, nous souhaitons être en mesure de vous restituer vos informations sur votre demande. Si vous souhaitez exercer ce droit de libre communication des informations vous pouvez nous adresser un service électronique de la mairie de SAINT-MARD.

5- Pour payer , cliquez sur « payer la facture »

Une nouvelle fenêtre s'ouvre « Paybox ».

Paybox Services® Infos Sécurité SSL Commerce : France Annuler

MasterCard SecureCode

Verifone e-commerce

Paybox® Infos Sécurité Commerce : France

Si votre banque adhère au programme de sécurisation des paiements Verified by Visa ou SecureCode Mastercard après avoir cliqué sur « VALIDER », vous verrez alors un nouvel écran s'afficher, invitant à vous authentifier avec un code différent de votre « code confidentiel carte ».

6-Vous pouvez suivre la démarche et rentrer vos coordonnées bancaires en toute sécurité.

7-Une fois le paiement effectuer vous recevrez un ticket bancaire sur votre boîte mail vous confirmant le paiement.

La mairie reçoit alors une notification qui indique que vous avez bien réglée la facture.

8-Sur votre espace il apparaîtra que la facture à bien été réglée par le « ✓ »

MODE SUPER-USAGER ACTIF Désactiver

Espace Démarches Familles

MON ACCUEIL ACTIVITÉS INFOS PRATIQUES DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Bonjour Mademoiselle CALDIERO. Dernière connexion le 14/06/2018 à 19:38

MON COMPTE

ENFANCE-JEUNESSE

21740 - Août 2018  
Facture réglée : 15,00 € ✓

ADHÉSION À LA FACTURE EN LIGNE

© 2016 Mairie de Saint-Mard (Patrimoine en ligne) Mentions légales Conditions générales d'utilisation

## Visualiser l'agenda de votre enfant

A tout moment vous pouvez visualiser toutes les réservations que vous avez effectuées pour votre enfant. C'est un moyen plus rapide de voir si votre enfant est bien inscrit ou non aux activités.

1-Sur votre page d'accueil , il faut sélectionner votre enfant

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

2- Vous visualisez alors toutes les réservation faites :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

17 SEPTEMBRE / 23 SEPTEMBRE	LUNDI 17	MARDI 18	MERCREDI 19	JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23
Restauration Scolaire Restaurant scolaire du 18 septembre 2018 au 05 juillet 2019				Pisces			

© 2018 Mairie de Saint-Mard | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation